



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le ministre

Paris, le 19 DEC. 2022

Réf : MT/2022-12/50484

Monsieur Philippe BARBIER  
Président  
De la Confédération des  
Grossistes de France  
29-31 rue Saint-Augustin  
75002 PARIS

Monsieur le Président,

Le Gouvernement a décidé, lors du Comité interministériel de la logistique (CILOG) de 2021, de retenir les recommandations du rapport de la mission logistique urbaine durable conduite par Jean-Jacques BOLZAN, Anne-Marie IDRAC et Anne-Marie JEAN. En effet, la logistique urbaine est l'ultime maillon d'une chaîne logistique globale reliant expéditeurs de marchandises et destinataires finaux. Elle se situe au croisement de plusieurs enjeux majeurs, au premier rang desquels : la compétitivité de la filière logistique française, la transition écologique, l'amélioration du cadre de vie urbain, l'adaptation aux nouveaux modes de consommation, la résilience voire la relocalisation de nos productions et la revitalisation et l'attractivité des centres-villes.

Dans ce cadre, le ministère des transports œuvre à en renforcer et à en structurer la gouvernance publique et privée. Le CILOG 2021 a pu ainsi décider de confier au GART le soin d'animer en tant qu'ensemblier des associations de collectivités les questions de logistique, dans les différentes dimensions du développement économique, des transports, de l'aménagement et de l'urbanisme pour lesquelles les décideurs publics locaux sont des acteurs centraux. Ce rôle d'ensemblier s'articule avec les autres associations de collectivités que sont France Urbaine, Intercommunalités de France, l'Association des Maires de France et Régions de France, mais également la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, le Cerema au sein d'un **comité technique de liaison de la logistique urbaine des collectivités** où la DGITM représente l'Etat.

La Confédération des Grossistes de France, à travers sa filiale *Logistic Low carbon*, a organisé dans le cadre du programme InTerLUD un comité des partenaires rassemblant 18 fédérations professionnelles rassemblant les logisticiens, les transporteurs, les grossistes, mais également les filières consommatrices de logistique pour préfigurer un collectif en capacité de co-construire avec les collectivités des actions d'amélioration de la logistique urbaine.

A l'heure où le programme InTerLUD a permis de déployer à l'échelle de 41 agglomérations les chartes d'engagements volontaires de logistique urbaine, il m'est apparu utile avant d'engager le programme LUD+, qui poursuivra ce déploiement, de structurer la gouvernance des acteurs privés et d'institutionnaliser une représentation des acteurs économiques à côté de celle des

collectivités et d'unifier cette représentation dans le cadre des comités d'orientations des programmes CEE à venir sur la logistique urbaine.

C'est pourquoi je suis attaché à ce que vous puissiez engager, en lien avec les fédérations professionnelles membres du comité des partenaires, un travail de préfiguration d'un **Comité technique de liaison de la logistique urbaine des professionnels** en capacité de dialoguer avec le comité de liaison des collectivités et l'Etat, de proposer des outils d'amélioration des services collectifs aux professionnels opérateurs et bénéficiaires des services de logistique urbaine et de remettre des avis sur les programmes de soutien à la logistique urbaine initié par l'Etat.

Je vous remercie de me proposer un dispositif de gouvernance opérationnel et sa feuille de route pour le 1<sup>er</sup> mars 2023. Je suis heureux que vous ayez pu intervenir lors du CILOG du 12 décembre 2022 pour présenter cette mission et la méthode de travail de préfiguration que vous envisagez.

Xavier-Yves Valère, responsable de la mission fret et Logistique de la Direction générale des infrastructures des transports et des mobilités, représentant l'Etat au sein du comité technique de liaison de la logistique urbaine des collectivités se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche de préfiguration.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les plus sincères.

Bien à vous,



Clément BEAUNE

Copies :

- Monsieur Roland LESCURE, ministre délégué chargé de l'industrie ;
- Mesdames Anne-Marie IDRAC et Anne-Marie JEAN et Monsieur Jean-Jacques BOLZAN, rapporteurs de la mission logistique urbaine durable ;
- Monsieur Louis NEGRE, président du Groupement des Autorités Responsables de Transport ;
- Monsieur Thierry COQUIL, Directeur général des infrastructures des transports et des mobilités.